Procès-verbal

**Personnes présentes :**

Xavier Carrel (Client)

Benoît Pierrehumbert (Présentais l’application)

Dmitri Meili (Rédigeait le PV)

**Lieu :**

Avenue de la Gare 14, 1450 Sainte-Croix

**Question réponse :**

Benoît demande : quelles permissions aura l’administrateur de l’entreprise ?

Le client répond : L’administrateur aura accès à tout.

Le client demande : que les rôles soient déjà prédéfinis.

Le client approuve « STERP » comme nom de l’application.

Le client demande seulement la langue française.

Le client demande que l’on importe la liste d’employer dans l’ERP pour définir leur salaire et leurs vacances

Le client demande que l’on introduise les factures 2018 avec (nom client/date/montant).